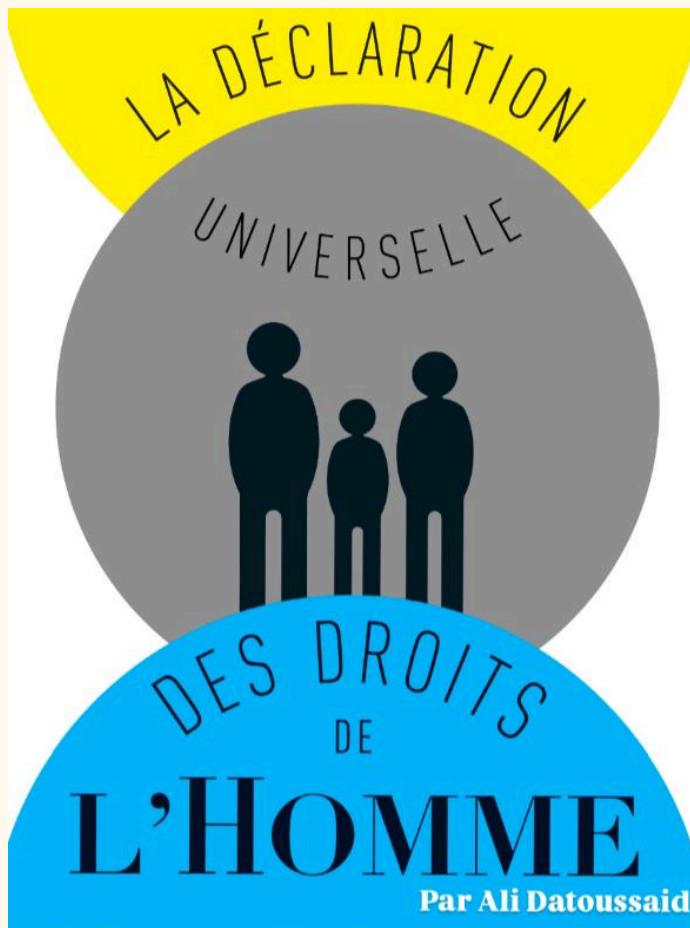


“10 décembre : Commémoration de la Déclaration universelle des droits de l’homme et promotion des libertés fondamentales”



Le 10 décembre est une date marquante aussi, car elle célèbre chaque année la Journée internationale des droits de l’homme. Cette journée commémore l’adoption de la Déclaration universelle des droits de l’homme (DUDH) par l’Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.

#### Contexte historique

Après les atrocités de la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale a ressenti le besoin urgent de définir et de garantir des droits fondamentaux pour tous les êtres humains. La Déclaration universelle des droits de l’homme a été adoptée à Paris, au Palais de Chaillot, comme une réponse universelle à ces violations des droits humains.

## Qu'est-ce que la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

La DUDH est un texte fondateur qui énonce les droits et libertés fondamentaux de chaque individu, indépendamment de sa race, sa religion, son sexe, son origine ou toute autre distinction. Elle contient 30 articles qui couvrent des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Quelques exemples de ces droits incluent :

- Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité (article 3).
- Le droit à la liberté d'expression (article 19).
- Le droit à l'éducation (article 26).
- L'interdiction de la torture ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants (article 5).

## Une portée universelle

Bien que la Déclaration n'ait pas de caractère juridiquement contraignant, elle a servi de base à de nombreux traités internationaux, conventions et législations nationales visant à protéger les droits humains. Elle est un symbole d'espoir et un guide pour la promotion de la dignité humaine dans le monde entier.

## Pourquoi cette journée est importante ?

La Journée des droits de l'homme rappelle aux citoyens et aux gouvernements du monde entier l'importance de défendre ces droits universels, souvent encore bafoués dans certains pays. C'est aussi une occasion de mettre en lumière les efforts des militants, organisations et institutions qui œuvrent pour les droits humains.

En résumé, le 10 décembre est une journée dédiée à la réflexion, à l'action et à la sensibilisation pour que les idéaux de la Déclaration universelle continuent de guider l'humanité.

[https://www.ohchr.org/sites/default/files/UDHR/Documents/UDHR\\_Translations/frn.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf)

D.Ali